

COMMUNIQUE de PRESSE
COLLOQUE

Autour de la musique maure *azawan*

Etat des lieux, enjeux et perspectives

- Hommage à Michel Guignard -

À l'occasion de la parution de la traduction en arabe de l'ouvrage de Michel Guignard *Musique, honneur et plaisir au Sahara*, l'Institut français de Mauritanie (IFM) et le Centre de Recherche et d'Etude sur l'Ouest Saharien (CEROS) s'associent pour organiser – en partenariat avec le Ministère de la Culture et l'Université de Nouakchott Al Aasriya – un colloque sur la notion d'*azawan*, les 10, 11 et 12 mai 2022.

Autour d'une approche scientifique pluridisciplinaire complétée par des éclairages apportés par des musiciennes et musiciens professionnels, ce colloque se propose de questionner les fondements théoriques de la musique traditionnelle maure, comme support pour une réflexion sur les enjeux et perspectives contemporaines de sa pratique.

L'ensemble des contenus sera enregistré et mis en ligne sur le site internet de l'[Institut français de Mauritanie](#) ainsi que sur sa page Facebook.

Par ailleurs, les interventions feront l'objet d'actes édités à l'issue de la manifestation.

Hommage à Michel Guignard

Michel Guignard a suivi un parcours atypique. Polytechnicien, il est aussi diplômé en psychosociologie, discipline qu'il a pratiquée pendant plusieurs années dans les structures de formation de l'Armée de Terre française. Mais c'est à la Mauritanie qu'il a consacré l'essentiel de ses recherches. Au total, un séjour de deux ans et demi comme officier dans le nord du pays (1962-1965), quatre mois de nomadisation individuelle (1965), deux missions du CNRS avec l'anthropologue française Germaine Tillion (1966 et 1967), un séjour d'un an à Nouakchott (1972-1973) et de nombreuses missions plus courtes, lui ont permis d'approfondir sa connaissance du pays où il s'est régulièrement rendu jusqu'à sa maladie et son décès. Au fil de ses pérégrinations, il rencontre de nombreux griots, *iggâwen*, musiciens professionnels maures de statut héréditaire. Il est rapidement et définitivement séduit par la beauté et l'originalité de leur art, ainsi que par la manière, conviviale et interactive, dont se déroulaient les séances de musique sous la tente. Cette immersion lui permet d'appréhender la structure sociale des maures dans toute sa complexité, notamment dans les grands campements de chefferie où tous les éléments de la société sont représentés. Il étudie alors de plus près la place particulière que les *iggawen* occupent dans la société et se concentre sur l'étude méthodique de leur musique. Germaine Tillion l'incite à poursuivre ses premières investigations dans le cadre d'un doctorat à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes où elle anime alors un séminaire. Il en résulte en 1975 la première édition d'un ouvrage sur la question, intitulé *Musique, honneur et plaisir au Sahara*. Une deuxième édition enrichie grâce à une fréquentation assidue de la société maure et de sa musique est publiée en 2005. L'auteur et le CEROS, en partenariat avec d'autres, ont travaillé à une troisième édition dont Michel Guignard a accompagné la traduction jusqu'à son décès.

Etat des lieux, enjeux et perspectives de l'*azawan*

L'*azawan*, la musique des griots maures est une musique "savante" en ce que le musicien dispose d'un cadre explicite et élaboré à l'intérieur duquel il peut créer de nouvelles pièces. C'est un système original : il s'agit d'une musique foncièrement modale, mais qui diffère des nombreuses musiques modales savantes traditionnelles, maghrébines et orientales, sur beaucoup de points. Par la multiplicité de ses structures musicales, le système offre au musicien toute une gamme de possibilités pour choisir le mode et la forme les plus adaptés aux différents thèmes évoqués par les chants.

L'*azawan* est le fruit original d'influences diverses : la société maure a profité des contacts intimes qu'elle a eus avec des cultures variées de la région sud saharienne occidentale, puis avec celle des bédouins arabes qui se sont approprié l'ensemble musical qu'ils ont trouvé en arrivant. Ils y ont imposé leur langue et ont vigoureusement contribué à son développement. L'originalité de cet ensemble est de ne pas avoir laissé l'une de ces musiques s'imposer de façon exclusive, mais de les avoir intégrées au sein d'un système singulier.

Dans un premier temps, *azawan* ne connaît que peu d'innovations. Au moment où Michel Guignard entreprend ses premières recherches sur l'*azawan*, la structure sociale, économique et culturelle des maures n'a pas été fortement bouleversée par la colonisation et reste foncièrement nomade. Nouakchott, la capitale, se réduit à quelques bâtiments. Le pays connaît une décennie de pluies régulières qui permet aux activités traditionnelles de se dérouler conformément à la tradition. Au contraire, dans les années qui suivent, la Mauritanie accumule des difficultés, avec des conséquences considérables et souvent irréversibles.

Une sécheresse extrême s'abat sur le pays pendant plusieurs années et extermine les troupeaux. Elle oblige les populations à rejoindre les axes pour y chercher des secours. La capitale, Nouakchott, voit sa population croître de façon impressionnante. L'urbanisation et la disparition progressive des grands campements de chefferie entraînent l'installation des griots dans les agglomérations, dans des habitations urbaines où leurs relations avec leurs auditeurs habituels perdent peu-à-peu le caractère d'extrême familiarité et de connivence caractéristique de la culture nomade.

Par ailleurs, dès les années 1960 – et avec une nette accélération à partir des années 1980 – l'introduction de nouveaux instruments, les bouleversements politiques et sociaux assortis aux exigences grandissantes d'un contexte international omniprésent modifient progressivement et durablement les pratiques de l'*azawan*.

L'objectif de ce colloque est de démêler les conditions historiques du développement de l'*azawan* et de ses évolutions pour mieux en cerner les implications sociales, politiques, culturelles, religieuses ou encore techniques. Ces questions permettront d'ouvrir la réflexion sur les pratiques et problématiques actuelles de la musique maure, entre tradition(s) et modernité(s).

Programme

Le colloque se tiendra dans la salle de cinéma de l'Institut français de Mauritanie.

Mardi 10 mai

14h30 - Session inaugurale

- Allocution du Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement (A confirmer)
- Allocution de l'Ambassadeur de France en RIM
- Allocution du Président de l'Université de Nouakchott Al Aasriya
- Allocution du président du Conseil scientifique du colloque/ l'organisme co-organisateur CEROS

L'*azawan*, la musique des griots maures est une musique "savante" en ce que le musicien dispose d'un cadre explicite et élaboré à l'intérieur duquel il peut créer de nouvelles pièces. C'est un système original : il s'agit d'une musique foncièrement modale, mais qui diffère des nombreuses musiques modales savantes traditionnelles, maghrébines et orientales, sur beaucoup de points. Par la multiplicité de ses structures musicales, le système offre au musicien toute une gamme de possibilités pour choisir le mode et la forme les plus adaptés aux différents thèmes évoqués par les chants.

15h10 - SESSION 1 : Hommage à Michel Guignard

Présentation du parcours de Michel Guignard et annonce de la parution de la traduction en arabe de l'ouvrage *Musique, honneur et plaisir au Sahara*

Modération : Mohamed Fall Ould Bah

Intervenants : Mohamed Lemine Ould Addahi et Mohamed Ould Tetta

Virgule musicale

16h20 - SESSION 2 : *Azawan, la musique des iggawen (griots) maures*

Introduction à la musique savante *azawan* (modes, genres, instruments...), ses conditions historiques d'évolution et identification des grandes écoles.

Modération : Hacen ould Hacen

Intervenants : Khady Mint Cheikhna, Mohamed Ould Bouleïba, Mohamed Hdhana, Mohamed Ould Ahmed Meiddah et Sidelemine Bennacer

Virgule musicale

Mercredi 11 mai

10h - SESSION 3 : Les identités multiples de l'*azawan*

L'*azawan* a été le fruit original d'influences diverses : la société maure a profité des contacts intimes qu'elle a eus avec des cultures variées de la région sud saharienne occidentale, puis avec celle des bédouins arabes qui se sont approprié l'ensemble musical qu'ils ont trouvé en arrivant. L'originalité de cet ensemble est de ne pas avoir laissé l'une de ces musiques s'imposer de façon exclusive, mais de les avoir intégrées au sein d'un système singulier.

Modération : Djeinaba Elhadj Diouf

Intervenants : Ahmed Aydoun, Fethi Zghonda, Hammadi Habad, Brahim Bilal Ramdhane

Virgule musicale

14h30 - SESSION 4 : Acteurs et enjeux socio-politiques de l'*azawan*

Au moment où Michel Guignard entreprend ses premières recherches sur l'*azawan*, la structure sociale, économique et culturelle des maures n'a pas été fortement bouleversée par la colonisation et reste foncièrement nomade.

L'urbanisation et la disparition progressive des grands campements de chefferie entraînent l'installation des griots dans les agglomérations, où leurs relations avec leurs auditeurs habituels perdent peu-à-peu le caractère d'extrême familiarité et de connivence caractéristique de la culture nomade. Par ailleurs, dès les années 1960 – et avec une nette accélération à partir des années 1980 – l'introduction de nouveaux instruments, les bouleversements politiques et sociaux assortis aux exigences grandissantes d'un contexte international omniprésent modifient progressivement et durablement les pratiques de l'*azawan*.

14h30 - Partie 1 :

Modération : Deddoud Ould Abdellahi

Intervenants : Abdel Wedoud Ould Cheikh, Fatimetou Abdel Wehab et Ahmed Abidine

16h20 - Partie 2 :

Modération : Mohamed Ould Meyine

Intervenants : Catherine Taine-Cheikh, Aline Tauzin, Sébastien Boulay, Mariem Baba Ahmed

18h30 - Projection : *Entretien avec Michel Guignard* (durée environ 1h)

Jeudi 12 mai

10h - SESSION 5 : Transmission et valorisation patrimoniale

Elément essentiel de la culture maure, la patrimonialisation de l'*azawan* constitue un enjeu majeur de la sauvegarde de sa pratique. Comment transmettre et valoriser le patrimoine de l'*azawan* ? Comment conserver les archives sonores et les partager avec le public ?

Modération : Ahmed Maouloud Eida

Intervenants : Mamadou Hadya Kane, Ala Marwani, Pierre Pichon et Mathilde Allard

11h50 - Visite du Fonds Mauritanie

14h30 - SESSION 6 : L'*azawan* dans le monde contemporain : enjeux et perspectives

Présentation d'une enquête de sociologie réalisée par Hamoud Moustapha Saleck et Med Lemine Sid'Ahmed Ely, du Club des Sociologues mauritaniens sur la question des conditions matérielles de l'exercice de la musique maure.

15h - Table-ronde : Adapter sa pratique au monde contemporain

Modération : Monza

Intervenants : Tahra Mint Hembara, Sidna Ould Alem, Cheikh Ould Abba et Cheikh Ould Lebiyal

16h30 - Clôture du colloque

Visite libre de l'exposition sur les instruments de musique au Musée national de Nouakchott

Concert de clôture 20h30

DJ Dahker

Les **virgules musicales** qui enrichissent le programme permettront d'appréhender la diversité de l'*azawan* à travers les représentants des différentes écoles :

- L'école du **Tagant** avec Cheikh ould Dah ould Abba
- L'école des **deux Hodhs** avec Maka Dendeni
- L'école de l'**Ouest** avec Lemrabort ould Elkadi ould Ingdhey

Comité scientifique

- Abdel Wedoud Ould Cheikh (Président du comité scientifique)
- Mathilde Allard (Secrétaire générale)
- Ahmed Maouloud Eida (Secrétaire général adjoint)
- Mohamed Fall Ould Bah
- Sébastien Boulay
- Mohamed Ould Bouleïba
- Khady Mint Cheikhna
- Mamadou Hadya Kane
- Catherine Taine-Cheikh

Intervenants

- **Ahmed Salem Abidine**, doctorant en anthropologie à l'Université de Nouakchott (UNA).
- **Mathilde Allard**, chargée de la conservation et de la valorisation du Fonds Mauritanie à l'Institut français de Mauritanie.
- **Ahmed Aydoun**, musicologue spécialiste de la musique arabe, compositeur et directeur artistique de nombreux festivals et événements artistiques au Maroc.
- **Mariam Baba Ahmed**, directrice de la coopération internationale au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Mauritanien.
- **Sidelemine Bennacer**, professeur de philosophie à la faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Nouakchott (UNA).
- **Sébastien Boulay**, anthropologue, maître de conférences à l'Université de Paris.
- **Djeinaba Elhadj Diouf**, cheffe du Département de linguistique et langues nationales à la FLSH de l'Université de Nouakchott (UNA).
- **Ahmed Maouloud Eida**, chef du Département de lettres et sciences humaines à l'Université de Nouakchott (UNA).
- **Med Lemine Si'Ahmed Ely**, membre du Club des sociologues mauritaniens.
- **Hammadi Habad**, enseignant chercheur de la Philosophie et de la Culture au Département de la Philosophie et de la Psychologie (UCA de Marrakech).
- **Mohamed Hdhana**, professeur d'anthropologie à l'Université de Nouakchott (UNA), Conseiller du Ministre de la Culture
- **Mamadou Hadya Kane**, Conservateur du Musée National de Mauritanie.
- **Ala Marwani**, ancien Conservateur du Musée National de Mauritanie.
- **Fatimetou Mint Abdel Wehab**, professeure de lettres à l'Université de Nouakchott (UNA).

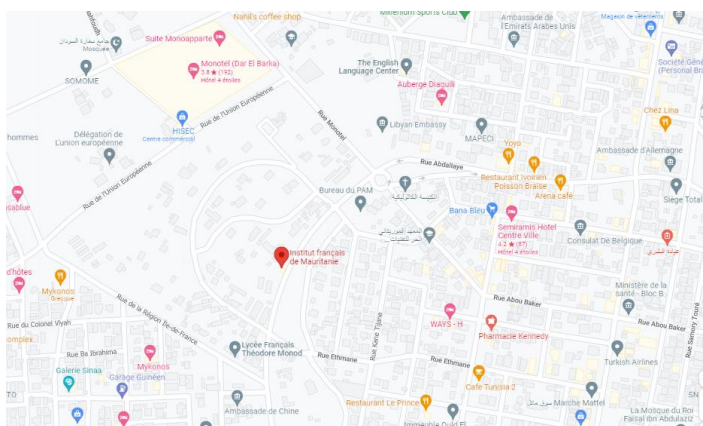
- **Khady Mint Cheikhna**, professeure de lettres à l'Université de Nouakchott (UNA).
- **Tahra Mint Hembara**, musicienne, joueuse de *ardin*.
- **Monza**, artiste de Rap et producteur de musique.
- **Cheikh Ould Abba**, Chef de division musique Institut National des Arts (Nouakchott).
- **Deddoud Ould Abdellahi**, professeur d'histoire culturelle à l'Université de Nouakchott (UNA).
- **Mohamed Lemine Ould Addahi**, chargé d'affaires à l'Ambassade de RIM au Sénégal.
- **Hacen Ould Hacen**, professeur de lettres à l'Université de Nouakchott (UNA).
- **Mohamed Ould Ahmed Meiddah**, ancien Conseiller du ministre de la Culture.
- **Sidina Ould Alem**, Chef de service Musique Institut National des Arts (Nouakchott).
- **Mohamed Lemine Fall Ould Bah**, secrétaire général du CEROS.
- **Mohamed Ould Bouleïba**, professeur de littérature comparée à la faculté de Lettres et Sciences Humaines de Nouakchott (UNA).
- **Abdel Wedoud Ould Cheikh**, anthropologue, Professeur émérite de l'Université de Lorraine.
- **Cheikh Ould Lebiyal**, Chef de division musique Institut National des Arts (Nouakchott).
- **Mohamed Ould Meyine**, professeur d'histoire à l'Université de Nouakchott (UNA), Président du Conseil scientifique du CEROS.
- **Pierre Pichon**, coordinateur et responsable de l'ensemble des entrées de documents sonores, Dépôt légal, dons et acquisitions à la Bibliothèque nationale de France.
- **Aline Tauzin**, ethnologue, membre du CNRS France.
- **Mohamed Ould Tetta**, professeur de littérature à l'Université de Nouakchott (UNA), Conseiller chargé de la communication au Ministère des affaires étrangères.
- **Brahim Bilal Ramdhane**, professeur de philosophie à l'Université de Nouakchott (UNA).
- **Hamoud Moustapha Saleck**, membre du Club des sociologues mauritaniens.
- **Catherine Taine-Cheikh**, linguiste, Directrice de recherche émérite au CNRS.
- **Fethi Zghonda**, violoniste, compositeur et chef d'orchestre, ancien professeur et co-fondateur de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis.

Organisation

Colloque co-organisé par l'Institut français de Mauritanie (IFM) et le Centre de Recherche et d'Etude sur l'Ouest Saharien (CEROS).

Lieu

Institut français de Nouakchott
Rue Ahmed Ould Mohamed
Quartier Tavrigh Zeïna
Nouakchott
T : +222 45 29 96 36



Partenaires

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement de la République Islamique de Mauritanie
Université de Nouakchott Al Aasriya (UNA)
Mauritel

Collaboration de France Musique avec l'émission Ocora Couleurs du Monde

COLLOQUE

Co-organisé par l'Institut français de Mauritanie
et le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Ouest Saharien

AUTOUR DE LA MUSIQUE MAURE

ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET
PERSPECTIVES



HOMMAGE À **MICHEL GUIGNARD**
À L'INSTITUT FRANÇAIS DE MAURITANIE

>> **10, 11, 12**
MAI 2022



AZAWAN